

QUESTIONS – 14 NOVEMBRE 2023

- Personne physique ou personne morale dans les cas des responsabilités (ajouter la précision dans le guide).
- tableaux de valeurs nutritionnelles obligations exemption en cas de vente directe ? annexe V du 1169/2011 au point 19.
- comment savoir si une dénomination est protégée ? Si cela correspond à une IG
- calcul de la valeur nutritionnelle ?
- allergènes : comment les mettre en valeur ? Obligatoire si obligatoirement présent dans la denrée (beurre -> lactose ?) ?
- quantité nette : approximation ? y-a-t-il une marge d'erreur ? Si oui laquelle ?
- produits alimentaires frais : exemption
- mention artisanale : quelle est la réglementation ?
- Affichage du prix de l'article / prix au kilo
- produit bio : nouvelle certification par l'emballleur ? certification du conditionneur ?
- traçabilité : obligation sur l'étiquetage / numéro de lot / DLC pouvant servir de numéro de lot ? (exemption de numéro de lot) du style confiture en petite quantité ?
- allégations commerciales : commercialisation de fers à cheval en tant que "porte bonheur" ?
- attention aux réponses apportées par la DGCCRF de manière générale / fiche sur l'attitude à avoir pendant le contrôle et éventuellement les suites de la procédure (inclure une fiche sur la procédure DGCCRF et les limites des pouvoirs d'un contrôleur). Visite de laboratoire, ...
- veille ou bulletin d'information sur les changements de réglementation ? Veille du guide / serait-ce possible de l'intégrer au guide ?
- réglementation sur la vente d'alcool (formations des vendeurs, demande de licences, procédure de déclaration, ...). Notamment la vente à emporter d'alcool. Déclaration en mairie.

- boisson alcoolisée à partir de frêne ? Indication de la quantité de feuilles séchées de frêne par litre de décoction (3 grammes par litre). QUID sur cet ajout ? Ajouter les exemptions du QUID.
- est-ce que la liste des ingrédients et déclaration nutritionnelle vont être remises sur les autres boissons alcoolisées.
- provenance des produits exemple des bougies neuvaine / revente de produits sans étiquetage / qui est le responsable ?
- si fournisseur est FR est-ce une présomption de conformité ? (en tant qu'importateur, les produits venant d'ailleurs)
- modification de l'étiquetage pour être conforme
- vêtements : indications de lavage obligatoires ? logo ? où les trouver ?
- étiquetage tri (triman, ...) inclure dans le guide
- traitement thermique seulement sur la fiche produit ?
- étiquetage des biscuits maisons (inclure)
- tapenade noir (recette particulière, ...) : comment savoir si une dénomination est légalement définie
- GI view : penser à ajouter dans les liens utiles (faire une rubrique liens utiles);
- Exemptions de la traçabilité des produits ?
- tisanes avec plantes aromatiques
- validation étiquetage ?
- cadres en laminage et impression sur bois
- huile d'olive ; huile de tournesol : mêmes exigences de dénomination ?
- ajouter tous les liens hypertexte pour les normes afnor ainsi que les règlements cités dans le guide.
- exemption des étiquetages de bougies (exemple des chandelles pour lesquelles ça ne tient pas) ? Peut-on placer un écriteau à proximité immédiate ?



- pour les cubes parfumés pas de colorant / vaseline base de lavande est-ce suffisant ?
- colorant : indication du colorant obligatoire ?
- veilleuse neuvaine : sans indication de la provenance. Est-ce problématique ?
- Traçabilité des matières premières et des produits de manière générale.
- incoterms et responsabilité : caf ou rendu site (transfert de propriété et des risques) et de la responsabilité ?
- ajouter lien hypertexte sur les PFC des engrais dans le guide
- étiquetage des produits religieux (médailles, ...)
- indication pour les bougies si dessins
- fabrication de bijoux : vente d'or, d'argent, pierres précieuses ... ajouter un lien vers les réglementations
- étiquetage : bien identifier la société productrice, ... ajouter les définitions des différentes personnes qui peuvent être tenues responsables
- vente par correspondance et support internet pour les informations ; support ponctuel ? (type flyers de publicité)
- conseils de prudence à destination du consommateur moyen
- les limites des supports à proximité (comme pour le savon par exemple)
- utilisation de la marque : variation de la couleur , ...est-ce possible ?
- triman : détailler les conditions d'utilisation des consignes de tri
- ajouter TM view dans la liste des liens utiles
- protection de la dénomination sociale
- vente en petite quantité (unité sans emballage) denrées préemballées ou non